



ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs sur l'avenue Laure-Conan entre les rues James-Morrice et Pasteur.

Madame,
Monsieur,

La Direction du développement du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vous informe du début prochain des travaux de reconstruction d'une partie des trottoirs et de la reconstruction complète de la chaussée sur l'avenue Laure-Conan entre les rues James-Morrice et Pasteur.

Ces travaux devraient **débuter le lundi 18 août prochain** et se poursuivront en plusieurs étapes jusqu'à la fin du mois de septembre.

Circulation et stationnement

Durant les travaux, seulement une circulation locale sera maintenue durant la reconstruction des trottoirs et également durant la reconstruction complète de la chaussée. Le stationnement sera interdit des deux côtés de la rue durant toute la durée des travaux.

Pendant certaines périodes des travaux d'une durée déterminée, il se peut que vous ne puissiez stationner votre voiture dans votre entrée de garage ni même quitter votre résidence avec votre voiture. Pour ces périodes précises de travaux, nous vous recommandons de stationner votre voiture dans les rues avoisinantes.

Vous pouvez en tout temps vous informer auprès des responsables du chantier, que ce soit le surveillant de l'arrondissement ou bien le contremaître de l'entrepreneur, pour connaître les restrictions à venir et/ou l'avancement des travaux pour vous permettre de planifier vos déplacements avec votre voiture. L'accès piétonnier aux résidences sera maintenu en tout temps.

.../2

Entrée charretière

De plus, pour toute demande de modifications d'entrée charretière (entrée de stationnement), ces dernières doivent d'abord faire l'objet d'une demande de permis de transformation. Afin d'enregistrer la demande de transformation, un rendez-vous préalable est requis, ce dernier peut être pris en laissant un message sur la boîte vocale du 514 872-3020 ou par courriel à l'adresse suivante : permis_ac@ville.montreal.qc.ca.

Au moment de communiquer avec l'arrondissement, vous devez mentionner qu'il s'agit d'une demande reliée aux travaux de reconstruction de la chaussée prévus par l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville. Finalement, il sera important d'acquitter les frais reliés à la demande et ce, dans les meilleurs délais.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez vous présenter au comptoir des permis situé au 555, rue Chabanel Ouest, 6^e étage selon les heures d'ouverture suivante : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 15 h (fermé au public le mercredi).

Les citoyens sont invités à respecter la signalisation mise en place pour la durée des travaux.

Les représentants de la Direction du développement du territoire sont conscients des inconvénients que ces travaux peuvent causer et toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts seront déployées.

Renseignements

Pour signaler des situations d'urgence, vous pouvez rencontrer sur les lieux des travaux **l'agent technique de l'arrondissement qui sera responsable de la surveillance du chantier ou bien téléphoner au 311 en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville.**